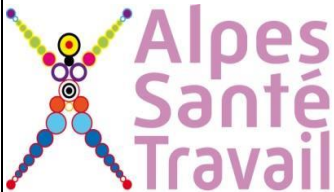
	PROJET DE SERVICE 2019-2023
	Fiche Action N° 2 : « Conseils de conception des espaces de travail »
	Référence au PRST : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ↳ Si oui, à quel objectif : Objectif II. 4. Prévention de l'usure professionnelle en agissant dès la conception des équipements de travail Action CPOM : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
	Pilotes : Sylvie BRESSON et Damien GERVAISE

P
R
E
S
E
N
T
A
T
I
O
N

D
E
L
A
C
T
I
O
N

1. Contexte et enjeux de la démarche
<p>X Action nouvelle</p> <p>Cette action s'inscrit dans la prévention primaire. Notre expérience nous montre que de nombreuses entreprises effectuent des réaménagements, réorganisations, rénovations de leurs locaux. Les situations de travail des salariés changent sans que la question de santé soit posée. Il nous semble pertinent d'accompagner les entreprises à ces moments clés pour anticiper des problématiques futures.</p> <p>Ces espaces de travail peuvent être aussi destinés à des intérimaires, prévenir des problèmes de santé chroniques et éviter la désinsertion professionnelle.</p>
2. Objectif poursuivi
<p><u>Objectif</u> La prévention primaire reste notre priorité, notre cap. Notre objectif est d'introduire la dimension santé dans les projets de rénovation, réaménagement avant que des problèmes de santé n'apparaissent.</p> <p><u>Les indicateurs envisagés :</u> Voir critères d'évaluation</p>
3. Descriptif synthétique de l'action
<p><u>Méthode de communication</u> Faire connaître nos compétences aux entreprises et repérer les entreprises qui ont des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contact primo adhérent • Fiche d'entreprise de façon systématique • Réunions organisées avec des employeurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Rendez-vous santé travail quelle que soit la thématique ○ autre • Communiquer lors des réunions des organisations professionnelles <p>Avoir connaissance des projets des entreprises en amont</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors des visites médicales <ul style="list-style-type: none"> ○ Ex : Nouveau salarié d'une entreprise sur un poste clé ○ Capitalisation des informations par le logiciel métier • Lors des actions en entreprise <p><u>Moyen d'action</u> Sensibiliser les employeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendez-vous santé travail sur le thème de la « Conception des espaces de travail » • Interventions en entreprise <p><u>Moyens à mettre en œuvre</u> Disposer des moyens matériels, humains, du temps et des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des interventions conjointes d'experts externes ponctuellement

	PROJET DE SERVICE 2019-2023
	Fiche Action N° 2 : « Conseils de conception des espaces de travail »
	Référence au PRST : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non ↳ Si oui, à quel objectif : Objectif II. 4. Prévention de l'usure professionnelle en agissant dès la conception des équipements de travail Action CPOM : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
	Pilotes : Sylvie BRESSON et Damien GERVAISE

S U I V I	<p><u>Périmètre de l'action</u> Cibler les TPE PME Cibler les primo-adhérents Cibler une branche professionnelle Répondre aux demandes qui nous arrivent</p>
	4. Pilote(s)
	Damien GERVAISE et Sylvie BRESSON.
	5. Publics concernés
	<p><u>En interne :</u> Tous les collaborateurs d'Alpes Santé Travail ayant un contact avec les entreprises</p> <p><u>En externe :</u> Chefs d'entreprises pour la prise de décision Les salariés des entreprises concernées par un réaménagement</p>
	6. Calendrier
	Recueil d'information sur les contacts primo-adhérents jusqu'à fin 2019 pour savoir si ce public est une cible prioritaire <ul style="list-style-type: none"> - Fin 2019 : finalisation de la fiche action - 1^{er} trimestre 2020 (en test jusqu'à fin 2020) : lancement de l'action - fin 2020 : point d'étape sur les actions réalisées dans l'année - 2021-2023 : orientation de l'action en fonction du retour d'expérience
	7. Critères d'évaluation
	Suivi des indicateurs <ul style="list-style-type: none"> - Respect du calendrier - Nombre d'interventions réalisées <ul style="list-style-type: none"> o Nombre de salariés concernés - Nombre d'employeurs sensibilisés - Nombre d'employeurs informés - Satisfaction des salariés sur l'aménagement à 6 mois <ul style="list-style-type: none"> o Utiliser une échelle de satisfaction o Avoir l'avis des salariés sur la préservation de la santé - Satisfaction de l'employeur sur le déroulement de l'action
	8. Bilan de l'action
	Suite à donner <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui laquelle ?